



rapport 2002

Observatoire

des nouvelles activités environnement

en Ile-de-France

Le dispositif **Nouveaux Services Emplois Jeunes** a permis de créer un nombre très important d'emplois dans le domaine de l'environnement : plus de 2 200 en Ile-de-France.

Ce secteur, avec 9% des postes, se place ainsi en 4^e position après ceux de la « Famille Santé Solidarité », « Culture Tourisme » et « Transports ».

Contrairement aux autres secteurs, les activités de l'environnement ont été développées à 70% par des collectivités territoriales et seulement 19% par des associations. 86% des emplois se trouvent en zone urbaine, où ils sont répartis sur la presque totalité des communes. Au contraire, en zones plus rurales, les postes sont concentrés sur quelques communes.

De plus, les embauches concernent très majoritairement des jeunes de faible niveau de qualification.

L'impact très important qu'a eu le dispositif Nouveaux Services Emplois Jeunes sur la filière environnement a conduit le réseau TEE Ile-de-France à mettre en place un observatoire des nouvelles activités développées en Ile-de-France.

Le rapport 2002 de cet observatoire est maintenant disponible. C'est à la fois :

- › un outil ressource qui capitalise l'ensemble des travaux menés nationalement et régionalement ;
- › un outil prospectif qui facilite l'identification des actions à mener en région.

En voici d'ores et déjà les principales conclusions...

Le dispositif Nouveaux Services Emplois Jeunes en Ile-de-France

Le dispositif **Nouveaux Services Emplois Jeunes** a été mis en place en octobre 1997. Ce programme présente un double enjeu :

- développer de nouvelles activités socialement utiles, correspondant à des besoins locaux émergents ou non satisfaits, permettant ainsi à des jeunes d'accéder à un emploi ;
- pérenniser ces activités par la professionnalisation des nouveaux services, des emplois créés et des structures porteuses (communes, associations, établissements publics). Les financements étant apportés par l'État pendant 5 ans, ils arriveront à échéance à partir de la fin 2002 pour les premiers postes créés.

À la mi-2002, 10 500 projets avaient été conventionnés par les services de l'État en Ile-de-France, qui concernent plus de 30 000 postes de travail. Cela correspond à près de 40 000 embauches de jeunes (hors Education nationale et Police, qui ont généré de leur côté 28 000 embauches environ pour la région). L'Ile-de-France représente ainsi 17% du total enregistré sur l'ensemble du territoire national. Les principaux employeurs sont les associations (près de la moitié des embauches), et les communes (près du quart). Paris intervient pour plus d'1/3 des emplois créés en Ile-de-France, suivi par la Seine-Saint-Denis et le Val de Marne.

Co-animée par la Région et la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, la plate-forme régionale de professionnalisation et de pérennisation apporte un appui méthodologique et assure la mise en synergie de l'ensemble des acteurs accompagnant le développement des activités, la structuration des emplois et le parcours professionnel des jeunes concernés par le dispositif. À ce titre, elle fonctionne en étroite articulation avec le réseau TEE Ile-de-France.



photos © ESPACES

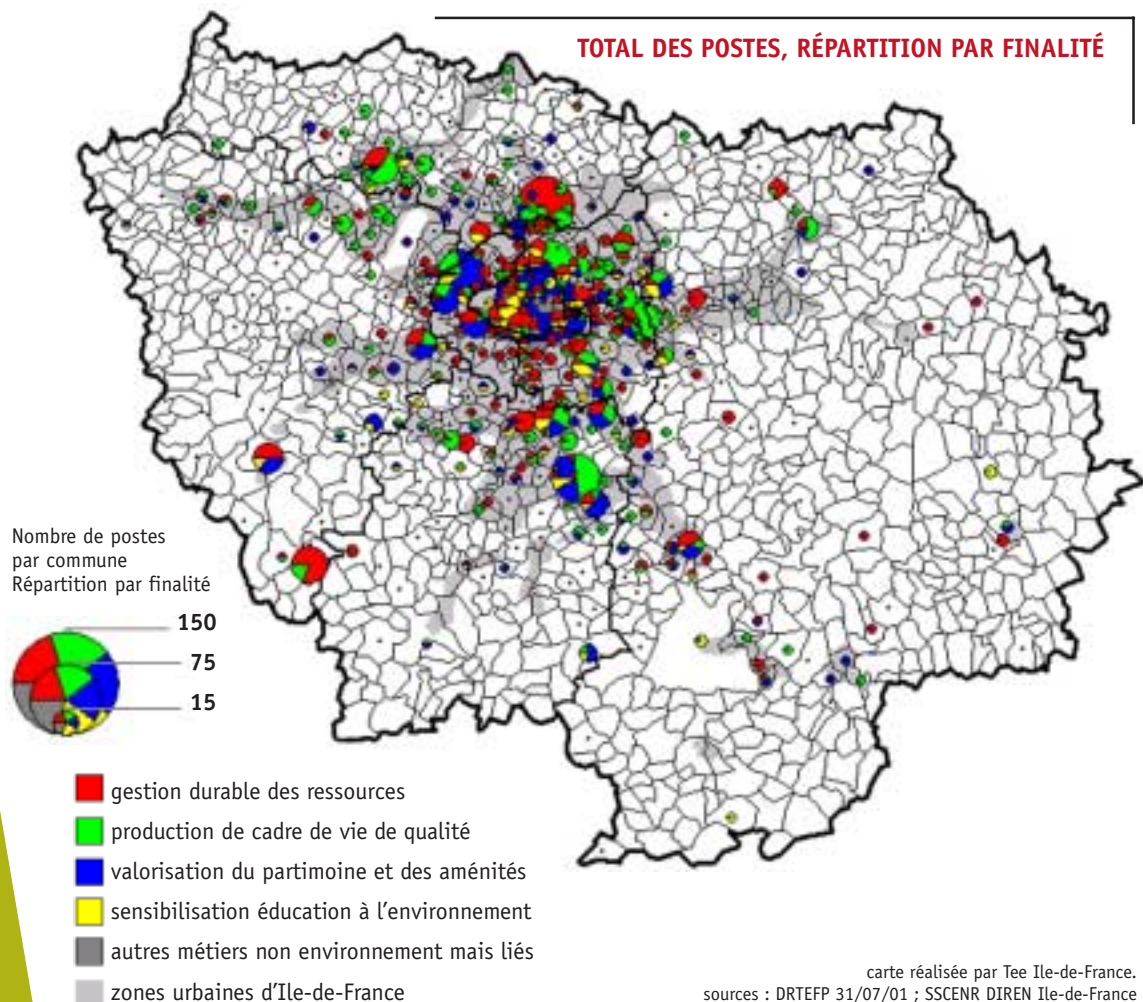
Le début de la structuration d'une filière environnement

L'analyse des postes créés dans le cadre du dispositif Nouveaux Services Emplois Jeunes permet la **proposition d'une première typologie des nouvelles activités du secteur de l'environnement**.

Celle-ci constitue la base essentielle de la structuration d'une véritable filière professionnelle qui se poursuivra par la définition de référentiels métiers, leur intégration dans les conventions collectives pour le secteur privé ainsi que dans les cadres d'emploi de la fonction publique territoriale, la construction de parcours de formations qualifiantes, la reconnaissance des acquis de l'expérience et de la formation, l'identification des codes du ROME permettant aux demandeurs d'emploi de mieux connaître les offres les concernant,...

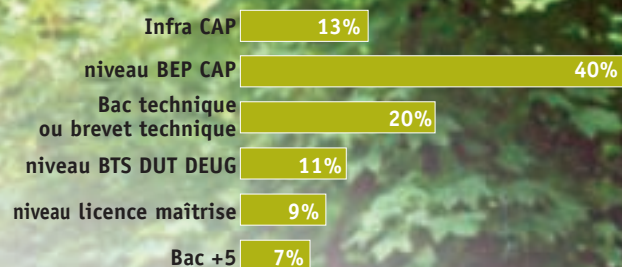
Les activités observées s'organisent selon quatre finalités sociales principales, qui se déclinent elles-mêmes en 22 emplois-types :

1. **la gestion durable des ressources** : les emplois-types regroupés sous cette finalité permettent de réduire l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles.
2. **la production d'aménités et de cadre de vie de qualité** : cette finalité intègre les emplois liés à la gestion et l'entretien des espaces naturels et urbains
3. **la valorisation du patrimoine et des aménités** : on y trouve des activités liées à l'information du public *in-situ* et la valorisation du patrimoine naturel d'un territoire
4. **la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable**.



Une déclinaison sur le terrain des politiques environnementales et du concept de développement durable

Répartition des salariés par niveau de formation



L'analyse des activités développées en Ile-de-France révèle trois caractéristiques majeures :

④ Le dispositif Nouveaux Services Emplois Jeunes a entraîné **le développement important de postes liés à l'environnement de proximité**. Il a en effet permis de répondre à une très forte demande sociale d'entretien, de surveillance et de préservation des espaces de proximité en zone urbaine ; de même, les activités d'éducation et de sensibilisation à l'écocitoyenneté ont été largement promues.

④ Il a accompagné **les politiques décentralisées de l'environnement** ; ainsi, les collectivités territoriales ont créé de nombreux postes techniques ou à responsabilité occupés par des jeunes à haut niveau de formation initiale, par exemple dans les domaines de la valorisation des déchets, du contrôle des branchements et de la mise en place de l'assainissement autonome, de la protection des zones de captage d'eau potable, de la protection du patrimoine naturel à forte valeur écologique,...

④ L'accompagnement **des politiques nationales de l'environnement** a également permis la création d'emplois, plus particulièrement sur la gestion durable des déchets et la préservation des ressources en eau. En revanche, des gisements substantiels d'emplois restent inexploités dans le secteur de la lutte contre l'effet de serre (économies de flux par exemple).

En filigrane, c'est bien une déclinaison opérationnelle, sur le terrain, des politiques environnementales et du concept de développement durable qui se dessine grâce à la mise en œuvre du programme Nouveaux Services Emplois Jeunes.

Une observation plus fine montre cependant la concentration des emplois sur quatre métiers principaux : les ambassadeurs du tri, les agents d'environnement, les agents de médiation environnement et les animateurs environnement. A eux seuls ils occupent les trois-quarts des postes créés et sont donc particulièrement concernés par les enjeux afférents à la sortie du dispositif, qui devrait intervenir à partir du début de l'année 2003.

La suite des travaux : reconnaissance des métiers émergents, pérennisation des activités, professionnalisation des jeunes

Pour que les services perdurent, les métiers qui les sous-tendent doivent être reconnus tant dans la fonction publique territoriale qu'entre les partenaires sociaux. De ce point de vue, il reste à mener un important travail dans leur direction. C'est ainsi que le réseau TEE Ile-de-France participe dans ce but à une démarche multi-partenariale pour valoriser les activités liées à la collecte sélective des ordures ménagères.

La majorité des nouveaux emplois du secteur de l'environnement a permis de développer des services publics qui n'avaient pas été mis en place jusqu'alors. Pour être pérennisées, les activités doivent donc justifier leur coût au regard de leur utilité sociale et environnementale. Or, très peu d'éléments sont disponibles à ce sujet. C'est pour pallier ce manque que TEE Ile-de-France et le Réseau économie sociale et environnement de l'Arene engagent une étude qui mettra en lumière les besoins d'accompagnement des collectivités et des associations pour pérenniser les services des agents d'environnement et des agents de médiation de l'environnement. De même, grâce au réseau TEE Ile-de-France, l'Ademe Ile-de-France s'est engagée dans la réalisation d'une étude sur l'utilité sociale des ambassadeurs du tri qu'elle termine actuellement.

Enfin, des réponses sont apportées en région aux problématiques de professionnalisation des jeunes et de reconnaissance de leurs acquis professionnels : dispositif régional de formation, déclinaison de la nouvelle loi sur la validation des acquis de l'expérience (VAE), ...

Les nouvelles activités du secteur de l'environnement

- **Gestion durable des ressources**
 - ambassadeur du tri
 - coordinateur de la collecte sélective
 - assistant technique en assainissement collectif et/ou autonome
 - agent d'entretien et de maintenance des infrastructures eau potable
 - conseiller en maîtrise des pollutions et de l'irrigation agricoles
 - conseiller environnement dans les TPE PME
 - économiste de flux
- **Production d'aménité et de cadre de vie de qualité**
 - agent d'environnement
 - encadrant chef d'équipe
 - conseiller en gestion durable des transports
- **Valorisation du patrimoine et des aménités**
 - agent de médiation environnement
 - chargé de valorisation du patrimoine
 - chef de projet en éco-développement
- **Sensibilisation et éducation à l'environnement et au développement durable**
 - animateur éducateur à l'environnement
 - chef de projet en éducation à l'environnement



TEE Ile-de-France, le réseau francilien de ressources emplois-environnement

Territoires Environnement Emplois Ile-de-France (**TEE Ile-de-France**) est le réseau francilien de ressources emplois-environnement destiné à tous les acteurs de la région Ile-de-France. Créé en octobre 1999, 170 personnes en sont membres (au 1^{er} août 2002).

Le réseau a pour objectif de développer les emplois de l'environnement, d'aider à la pérennisation des activités de ce secteur ainsi qu'à la formation des salariés. Il participe à la reconnaissance des métiers de l'environnement en Ile-de-France et la structuration des filières professionnelles. Il favorise aussi la qualité environnementale des services développés.

Pour ce faire, le réseau TEE Ile-de-France est un lieu :

- › d'échanges et de concertation ; il permet aux acteurs de terrain de se rencontrer et de bénéficier d'autres expériences ; il favorise la synergie entre les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain
- › de veille et d'expertise sur les emplois de l'environnement en région
- › d'information sur les emplois et les métiers de l'environnement
- › d'accompagnement des porteurs de projet, des employés, des employeurs...

Le réseau TEE Ile-de-France est porté par **l'Institut de l'écologie en milieu urbain (Idemu)**.

Pour accéder au Rapport 2002 de l'observatoire des nouvelles activités environnement en Ile-de-France

› Télécharger le document

Possibilité de télécharger tout le document ou seules les fiches qui vous intéressent à partir du site www.tee-idf.net

rubrique [Documents à télécharger](#)

› Recevoir le document

En le demandant à TEE Ile-de-France



Contact

48, rue d'Hauteville
75010 Paris
01 42 46 45 26
fax 01 42 46 45 36
info@tee-idf.net
www.tee-idf.net

L'équipe
d'animation est
à votre disposition
de 10h à 18h
(prendre RDV)

Les financeurs et partenaires de Territoires Environnement Emplois Ile-de-France

Direction régionale de l'environnement Ile-de-France (Diren) • Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France (Drtefp) • Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie Ile-de-France (Ademe) • Agence de l'eau Seine-Normandie • Conseil régional Ile-de-France

Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France (Driaf) • Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies Ile-de-France (Arene) • Centre régional d'appui aux programmes de formation professionnelle et d'apprentissage de la région Ile-de-France (Caparif)

